

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE



alpe\*huez

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2025

Multi accueil « Les Intrépides »

MARIE-ANTOINETTE MINETTI

167 rue des Cimes – 38750 L'Alpe d'Huez

Mise à jour le 10 octobre 2025

Visa Direction

\*\*\*  
Mairie Huez – Alpe d'Huez

226 route de la Poste – 38750 L'Alpe d'Huez - 33 (0)4 76 11 21 21 – Fax 33 (0)4 76 11 21 00

[info@mairie-alpedhuez.fr](mailto:info@mairie-alpedhuez.fr) - [www.alpedhuez-mairie.fr](http://www.alpedhuez-mairie.fr)



# Sommaire

INTRODUCTION .....	4
<b>1. LE PROJET D'ACCUEIL.....</b>	<b>5</b>
1.1. <u>Prestations d'accueil proposées</u> .....	5
1.2. <u>Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfant ou de parent en situation de handicap</u> .....	6
1.3. <u>Compétences professionnelles mobilisées</u> .....	7
1.3.1. <i>L'équipe</i> .....	7
1.3.2. <i>Les partenaires</i> .....	8
1.3.3. <i>Le travail d'équipe et la communication</i> .....	9
1.3.4. <i>L'analyse de la pratique professionnelle et la formation</i> .....	10
1.3.5. <i>L'accueil des stagiaires, des apprentis et des nouveaux professionnels</i> .....	11
<b>2. LE PROJET EDUCATIF.....</b>	<b>12</b>
2.1. <u>L'accueil</u> .....	12
2.1.1. <i>Le premier accueil, la familiarisation</i> .....	12
2.1.2. <i>L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace</i> .....	13
2.2. <u>Le soin</u> .....	15
2.2.1. <i>Le temps de repas</i> .....	15
2.2.2. <i>Le temps du sommeil</i> .....	16
2.2.3. <i>Le temps des soins et de l'hygiène corporelle</i> .....	17
2.3. <u>Le développement, le bien-être et l'éveil</u> .....	18

2.3.1. <i>L'approche par le jeu</i> .....	18
2.3.2. <i>Les limites</i> .....	20
2.3.3. <i>Le contact avec la nature</i> .....	21
2.3.4. <i>L'approche de la culture et de l'art</i> .....	22
2.3.5. <i>L'égalité garçon/fille</i> .....	22
2.4. <u>Accueil des enfants de vacanciers</u> .....	23
2.5. <u>Accueil d'enfant de parent professionnel de la crèche</u> .....	24
<b>3. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>26</b>
3.1. <u>Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs</u> .....	26
3.2. <u>Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement</u> ....	26
3.3. La co-éducation .....	27
3.4. <u>Les actions de soutien à la parentalité</u> .....	28
3.5. <u>Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours social et professionnel</u> .....	28
3.6. <u>La démarche en faveur du développement durable</u> .....	29
CONCLUSION.....	29

# INTRODUCTION

L'équipe des Intrépides – « Marie-Antoinette MINETTI » ayant évolué par ses formations et l'intégration de nouveaux professionnels, il semblait nécessaire de réécrire le projet d'établissement de la structure, et ainsi être en adéquation avec la CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Ce nouveau projet s'axe sur cinq valeurs principales :

- Respect
- Sécurité affective
- Ecoute
- Bienveillance
- Créativité

Ces valeurs se déclinent par la suite avec les trois acteurs principaux de la crèche : les enfants, les parents et les professionnels.

Dans un premier temps le projet d'accueil sera développé. Dans un second temps, le projet éducatif sera abordé pour finir par le projet social.

## 1. LE PROJET D'ACCUEIL

L'Alpe d'Huez - commune d'Huez - est une station de ski et d'été de l'Isère située à 60 km de Grenoble. Nous sommes à 1800 m d'altitude dans un des plus grands domaines skiables de France. C'est une station renommée qui accueille divers publics tout au long de l'année.

### 1.1. Prestations d'accueil proposées

Ouverte en juillet 2012, la structure est composée de 4 grandes unités de vie réparties sur environ 800 m<sup>2</sup>, qui se placent à proximité immédiate du groupe scolaire (3 sections d'âge d'enfants permanents, 1 section pour les vacanciers).

La structure est ouverte :

- De mai à fin novembre : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 18 h,
- De début décembre à fin avril : du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30,
- Les week-ends, de 7 h 45 à 18 h 30, de mi-décembre à fin avril.

Une fermeture annuelle est prévue trois semaines à la fin de la saison d'hiver.

Le multi accueil Les Intrépides est une structure d'accueil collectif avec un agrément modulé pour répondre aux besoins des familles dont la particularité est la saisonnalité. Il est agréé par la PMI (Protection maternelle et Infantile) ; la crèche est, en effet, située en station de montagne. Les besoins des familles sont donc plus grands en saison d'hiver et les vacanciers peuvent y être accueillis dans le même temps.

La capacité d'accueil est donc de 59 places en hiver, 40 place au printemps, 45 places l'été et 40 à l'automne. Elle est composée de quatre salles de vie :

- La salle éveil (10 semaines – 1 an)
- La salle exploration (environ 1 an à 2 ans)
- La salle aventure (environ 2 ans à 3 ans)
- La salle découverte
- (accueil des enfants vacanciers)

La crèche accueille les enfants de 10 semaines à 5 ans pour les enfants inscrits toute l'année proposant 4 contrats (non mensualisés) pour être au plus proche des besoins des familles suivant les saisons. Dans ce sens, un jour par semaine de 7 jours, l'enfant doit être en famille, donc pas à la crèche afin de garder un temps de repos. Le sixième jour de collectivité doit garder son caractère exceptionnel pour le bien-être de l'enfant. Nous demandons à ne pas dépasser les 48h d'accueil par semaine. Afin de mener à bien le projet pédagogique de la structure et conforter le bien-être des enfants, les heures d'arrivée et de départ de la structure sont définies comme suit :

Arrivées :

- Le matin : de l'ouverture jusqu'à 9 h 30
- L'après-midi : de 12 h 30 à 13 h

Départs :

- Le matin : de 11 h 00 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 13 h
- L'après-midi, de 15 h 30 jusqu'à la fermeture.

Les enfants vacanciers sont accueillis de 6 mois à 3 ans à la journée ou demi-journée suivant différentes formules proposées visibles sur le site de l'Alpe d'Huez :

- Matin repas : 8h30-12h30
- Matin repas sieste : 8h30-15h30
- Après-midi : 12h30-17h00
- Journée : 8h30-17h30

## 1.2. Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfant ou de parent en situation de handicap

Le multi-accueil accueille tous les enfants et leur famille sans distinction. Il paraît essentiel que l'accueil soit fait de manière équitable pour le bien-être et le développement de l'enfant. Il peut donc accueillir les enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique, ou des parents souffrant des mêmes pathologies.

Pour cela, les médecins RSAI (Réfèrent Santé Inclusif), avec la direction, feront des propositions d'accueil à l'équipe pédagogique en lien avec les parents (aménagement du matériel, achat de matériel, détachement d'un professionnel, création du PAI...).

En amont de l'accueil de l'enfant, la communication semble importante pour que l'enfant et sa famille soient les plus sereins possibles. Le personnel pourra aussi se former afin d'adapter aux mieux ses pratiques. L'équipe souhaite nommer deux référents pour cet accueil singulier. Le secret professionnel, comme tous les autres accueils, sera indispensable.

La structure est adaptée pour permettre l'accès à toute personne en mobilité réduite.

Actuellement, l'équipe n'accueille pas de famille ou d'enfants en situation de handicap mais elle est sensible à la différence afin que chaque personne singulière soit incluse dans la crèche. Le matériel sensoriel est valorisé ainsi que la créativité des accompagnants, aidant les enfants à s'ouvrir au monde (Ex : imagier du monde, paysages différents, diverses expressions et lectures sur le handicap, la différence, la mixité, etc).

### 1.3. Compétences professionnelles mobilisées

#### 1.3.1. *L'équipe*

L'équipe de la structure les Intrépides est pluridisciplinaire.

Son nombre est variable en fonction du rythme saisonnier mais répond toujours à la législation en vigueur pour les établissements de la petite enfance.

Sont actuellement présents dans la structure en employés permanents :

- Une directrice/ éducatrice de jeunes enfants
- Deux infirmières dont une en continuité de direction
- Deux éducatrices de jeunes enfants dont une en continuité de direction
- Une auxiliaire de puériculture

- Cinq accompagnants petite enfance

7 à 8 professionnels se rajoutent pour la saison d'hiver et 1 l'été.

1 à 2 personnels d'entretien et de service des repas, rattachés à un autre service, complètent l'équipe pédagogique.

Chaque professionnel a des missions particulières liées à sa fiche de poste.

### *1.3.2. Les partenaires*

La structure est gérée en direct par la commune d'Huez. Son financement est notamment soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricoles qui subventionnent son fonctionnement et peuvent, sur projets validés, participer aux investissements.

La Protection Maternelle et Infantile contrôle et donne l'agrément de fonctionnement du multi-accueil mais est aussi une aide et un soutien à la direction lors de ses interrogations.

Des projets sont reliés avec les autres structures de l'Oisans grâce à la Communauté de Communes de l'Oisans.

De plus, l'ensemble des services de la station sont partenaires avec la crèche :

- L'office du tourisme de l'Alpe d'Huez participe au relais d'informations pour l'accueil des vacanciers et prône l'image de la crèche.
- La bibliothèque de la commune : une intervenante vient au multi-accueil régulièrement afin de lire des histoires aux enfants ; des spectacles sont aussi proposés par le Réseau des Médiathèques de l'Oisans.
- Une activité piscine est proposée aux enfants avec la participation d'un professionnel de la crèche et de deux maîtres-nageurs du Palais des Sports de l'Alpe d'Huez. Elle est proposée aux enfants du groupe des grands le vendredi afin qu'ils puissent appréhender l'eau de manière ludique ainsi qu'évoluer au fil du temps dans leur confiance en eux.

- Les enfants entrant en septembre à l'école vont visiter avec les professionnels de la crèche la classe de maternelle et vivent une matinée d'écolier avec un temps cantine.
- Les services techniques participent au maintien d'un établissement sûr et adapté aux familles.

### *1.3.3. Le travail d'équipe et la communication*

La communication est essentielle pour respecter les cinq valeurs pédagogiques et libérer la parole en évitant les conflits. Pour cela, des moments formels sont mis en place lors de réunions et de l'analyse de la pratique professionnelle.

Des réunions d'équipe sont programmées tous les deux mois en plénière. Elles sont menées par la direction avec un temps d'information, un temps de réflexion sur un thème et un temps d'échange avec les questions diverses. Elles servent à réajuster nos pratiques pour un meilleur accompagnement des familles et vérifier notre cohérence avec le projet pédagogique. Un ordre du jour sera donné en avance pour faciliter les échanges.

Les médecins RSAI peuvent y être invités sur demande de l'équipe ou de la direction.

Des réunions de sections sur le temps du midi seront programmées tous les mois ou plus sur demande avec deux personnes de la section et la direction. Cela permettra de faire un point sur les enfants, l'organisation de la section et l'aménagement.

Les transmissions écrites sont essentielles. Nous utilisons divers supports :

- Tableaux d'informations
- Cahiers de transmissions équipe pédagogique
- Cahiers de transmissions personnel à chaque enfant
- Bilans des enfants
- Comptes rendus de réunions
- Cahiers d'activités pédagogiques

La communication passe aussi par des temps informels autour d'un café, d'une activité extérieure au travail.

La communication orale sur le terrain doit rester bienveillante entre professionnels, les pratiques peuvent être remises en question sans jugement et sans prendre de valeurs personnelles. Dans une grande équipe, la parole peut vite être déformée et interprétée, il est important de s'adresser à la personne concernée et en cas de conflit, à la direction qui fera office de médiation.

Du fait des différents âges du développement de l'enfant, pas toujours simples à accompagner, il peut y avoir un épuisement professionnel. Il faut savoir passer le relais à son collègue pour s'entraider.

#### *1.3.4. L'analyse de la pratique professionnelle et la formation*

A hauteur de 6 séances par an de 2h, un intervenant en analyse de la pratique professionnelle intervient auprès de l'équipe de terrain afin de mettre en exergue les difficultés de l'équipe, les questionnements ainsi que les cas pratiques. Ces séances permettront à l'équipe de prendre du recul sur certaines situations et de questionner leur pratique.

Trois journées pédagogiques sont prévues au sein de la structure. Elles sont l'occasion d'organiser des formations sur un thème particulier avec un formateur extérieur. Elles peuvent être aussi un temps pour repenser l'organisation de la structure ou le fonctionnement. Lors de ces journées, la crèche est fermée au public. C'est donc un véritable temps utile à l'échange entre professionnels.

Des formations continues individuelles sont aussi proposées aux professionnels (souvent en lien avec le CNFPT) à la suite de leur entretien annuel d'évaluation. Les formations sont en lien avec les besoins du service et/ou avec les besoins du professionnel. Ces formations sont le moyen de continuer à se former et d'évoluer auprès de l'enfant et sa famille ainsi que l'occasion de se mettre à jour sur les nouveautés qui entourent la petite enfance.

### *1.3.5. L'accueil des stagiaires, des apprentis et des nouveaux professionnels*

La structure accueille stagiaires ou apprentis. Le directeur valide le stage après conventions remplies et signées puis organise son planning suivant le planning du tuteur de terrain.

Pour les nouveaux professionnels ainsi que pour les personnes en formation, un livret d'accueil avec des informations sur la crèche (règlement de fonctionnement, projet d'établissement, organigramme, protocoles) est remis. Ils sont accueillis par un professionnel de terrain qui sera leur tuteur tout au long de leur présence dans la structure. Les stagiaires et apprentis ne sont pas comptés dans l'effectif. Ce sera l'occasion de prendre le temps d'observer, d'apprendre à connaître les enfants et leurs familles. Par la suite, le tuteur guidera les gestes et attitudes des stagiaires afin qu'il puisse accomplir certains gestes/actions du quotidien (temps de soin, mener un atelier, proposer un repas...). Le stagiaire ne restera jamais seul avec un enfant ou un groupe d'enfant.

Suivant la longueur du stage, la direction proposera un bilan voire un mi-bilan de stage avec le tuteur et le stagiaire ou apprenti.

L'accueil des stagiaires peut être un moyen pour l'équipe de se remettre à jour sur les nouveautés apprises par le stagiaire à l'école ainsi que de se remettre en question sur nos pratiques suivant les questionnements des stagiaires.

Il en est de même pour l'accueil des nouveaux professionnels. Ils seront intégrés au fur et à mesure pour qu'ils puissent comprendre au mieux le fonctionnement de la structure et apprendre à connaître les familles.

### **CONCLUSION PARTIE 1**

Afin de respecter les valeurs de la structure et des besoins de l'enfant, les professionnels de la petite enfance se forment et s'ouvrent aux stagiaires.

## 2. LE PROJET EDUCATIF

### 2.1. L'accueil

*« Accueillir, c'est se laisser étonner, surprendre, émerveiller même par des capacités insoupçonnées des bébés, des parents, des professionnels... Si le temps et l'espace leur sont donnés pour les manifester, les découvrir et se les approprier » - Martino LOCZY.*

#### 2.1.1. *Le premier accueil, la familiarisation*

La direction accueille les parents le premier jour. Elle explique le projet pédagogique et la ligne de conduite de l'équipe. Elle informe aussi les parents sur le règlement de fonctionnement de la crèche. Elle fait connaissance avec la famille et l'enfant pour adapter au mieux les besoins à la famille puis fait visiter la structure afin de se rendre compte des espaces et y être à l'aise.

L'équipe prépare en amont la place de l'enfant dans la crèche pour qu'il se sente accueilli (casier, lit...)

L'objectif est de créer un lien de confiance entre la famille et l'équipe pour permettre un accueil régulier serein de l'enfant.

L'équipe appelle cela le temps de la familiarisation : c'est un temps modulé pour une intégration de celui-ci dans ce nouveau milieu.

L'équipe accueille toutes les familles sans distinction dans l'écoute, le respect, la bienveillance et l'empathie dans la salle de référence de l'enfant.

Deux professionnels sont dédiés au temps de la FAMILIARISATION de l'enfant qui sera progressive avec un cadre minimum de deux semaines (sauf accueil d'urgence). Les référents adapteront le temps au sein de la structure de manière individuelle selon chaque famille. La direction proposera une date pour le premier jour d'accueil puis les référents planifieront la suite en fonction de leurs observations en gardant le lien avec la direction.

Un professionnel prendra le temps le premier jour d'échanger avec les parents sur le rythme de l'enfant, ses besoins (temps de sommeil, repas...), les habitudes de la maison (jeu favori ...), les soins (type de crème, acquisition de la propreté...) et de jouer avec l'enfant afin de créer un premier contact.

Les jours d'après, le professionnel l'accueillera en veillant à être dans la même salle, avec les mêmes jeux auxquels il a joué la veille afin de rassurer l'enfant. Le parent sera progressivement moins présent au fur et à mesure de la familiarisation.

Au fil de la semaine, le reste de l'équipe se présentera pour permettre à l'enfant et sa famille de connaître l'ensemble du personnel de la section. Si l'enfant ou ses parents sont en difficultés, l'équipe pourra réduire le temps d'accueil suivant les besoins ou permettre au parent de rester un peu plus avec l'enfant dans la salle de jeu.

Pour les familles entrantes et celles utilisant déjà la structure, une réunion de rentrée est programmée avec toute l'équipe en octobre ou novembre afin de pouvoir expliquer le projet pédagogique et les projets de l'année.

Un temps de familiarisation se fera lors de chaque changement de section afin de refaire le point chaque année avec les familles.

### *2.1.2. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace*

L'accueil du matin définira la journée de l'enfant, des parents et du professionnel. De même, la façon d'accueillir le soir donnera des retrouvailles sereines et l'envie de revenir le lendemain.

Le matin, l'équipe met en place les espaces de jeux, de soins, range et installe de manière à « faire du beau » pour donner envie à l'enfant de venir jouer et pour se sentir accueilli ; de même pour le soir (mise en scène : dinette installée, animaux debout, etc).

Les aménagements doivent être pensés à l'âge de l'enfant et rester les mêmes sur un long temps pour les sécuriser. Les jeux doivent être complets et à disposition. Il n'est pas nécessaire d'en mettre une grande quantité mais pensés suivant leurs besoins.

La place de l'adulte est primordiale. Un professionnel se rend disponible pour accueillir la famille, un autre professionnel est au sol avec les enfants déjà arrivés. En effet, chaque fois qu'un parent rentre ou sort, l'enfant déjà à la crèche revit la séparation avec son propre parent. L'accueillant invite donc le parent à rentrer et à nous dire ce qu'il souhaite. Le professionnel fera attention à faire des questions ouvertes.

La place de l'« adulte PHARE » est donc primordiale pour les sécuriser. Selon Anne Marie Fontaine, psychologue et formatrice en petite enfance qui développe un concept très pertinent de l'adulte-phare, qui consiste à ce que les adultes, de par leur positionnement, éclairent et sécurisent la zone où les enfants élaborent leur jeu.

L'équipe a choisi un accueil individuel. Les familles entrent une à une dans les sections afin de respecter la confidentialité des transmissions et que les enfants ne soient pas envahis d'adultes.

Les transmissions sont le moment de relater aux parents certains moments de la journée de l'enfant. Elles ne doivent pas être basées que sur le soin mais aussi surtout sur les évolutions et acquisitions de leur petit (en évitant les premières fois : exemple les premiers pas).

Certains parents ne souhaitent pas le détail de la journée mais veulent seulement savoir si leur enfant a passé une bonne journée. Nous attendons donc que le parent soit en demande.

En amont, les transmissions doivent être réfléchies et notées grâce aux observations des professionnels. Ces écrits permettent aussi de suivre les évolutions de l'enfant.

Après cet accueil, l'enfant pourra explorer la salle en jeu libre jusqu'à au moins 9h30. Il aura son objet transitionnel à disposition tout au long de la journée s'il en éprouve le besoin.

Les doudous sont acceptés partout (repas, extérieur, jeux). La négociation peut se faire avec l'enfant sans en aucun cas l'enlever à l'enfant. L'enfant peut choisir d'aller le poser sur nos propositions si cela est possible pour lui. Nous rappelons que le doudou est le seul lien avec son parent tout au long de la journée, ce qui le rassure. La tétine est également laissée à disposition. Elle peut être donnée à l'enfant dans la main afin

de ne pas être vu comme « un bouchon » ce qui empêche l'enfant de s'exprimer. Comme le dit le référentiel, les objets transitionnels ne sont pas suffisants, l'enfant aura toujours du réconfort venant de l'adulte.

Pour finir, parfois, l'enfant ne veut pas partir avec son parent en fin de journée. L'équipe peut verbaliser que l'enfant est très heureux de revoir sa famille, qu'il l'a attendue toute la journée (preuve d'amour).

En conclusion, de tous ces accueils réfléchis, naîtra un lien de confiance entre la famille et l'équipe.

## 2.2. Le soin

Les temps de soin sont les moments les plus importants pour l'enfant à la crèche et une grande partie de notre travail. Ils permettent d'avoir un rapport plus individualisé avec l'enfant. Parfois, ceux-ci peuvent s'avérer compliqués pour l'enfant car il se rappelle aussi à l'enfant que ce n'est pas sa famille qui lui prodigue (intimité intra-familiale), d'où l'importance d'être à l'écoute de celui-ci et de verbaliser nos actions.

### 2.2.1. *Le temps de repas*

Ce temps est nécessaire pour répondre à un besoin primaire. Celui-ci peut cependant devenir un temps d'éveil des sens, un temps de partage et amener à l'autonomie. C'est aussi un temps rituel qui peut rassurer l'enfant.

C'est pourquoi l'équipe propose des repas adaptés tout en laissant autonome l'enfant suivant son âge. Le groupe des explorateurs déjeune vers 11h15 et goûte vers 15h30 et ceux des aventuriers de 11h30 et 15h30. Ils sont installés à table avec du mobilier adapté à leur taille.

Chez les plus petits, nous suivons les besoins de l'enfant pour son alimentation. Nous donnerons des biberons de lait maternel ou en poudre suivant le rythme de l'enfant et proposerons aux mamans de venir allaiter si elles le souhaitent au sein de la structure. Nous suivons la diversification alimentaire de l'enfant faite à la maison et proposerons seulement des aliments déjà introduits chez lui (risque d'allergie).

Par la suite, nous laisserons l'enfant « patouiller » dans son assiette avant d'acquérir la maîtrise de la cuillère jusqu'à 3 ans. Cela développera ses sens et son envie de goûter par lui-même.

Les professionnels accompagnent les bébés en individuels sur le temps du repas. Au fur et à mesure du développement de sa motricité, l'enfant pourra manger sur une table accompagné d'autres enfants.

Par la suite, dans les sections d'âge plus grand, nous proposerons les plateaux aux enfants avec tous les aliments ensemble (de l'entrée au dessert y compris le pain) afin que l'enfant puisse faire ses choix et revenir sur une partie de son plat lorsqu'il le souhaite. Les professionnels se positionneront lors des repas de manière à être responsables d'une table chacun.

Les temps de repas permettent aux professionnels de verbaliser les actions des enfants. C'est aussi un temps d'échange où l'adulte propose tout le repas mais jamais n'impose. Nous ne pratiquons pas non plus le chantage (l'enfant aura son repas entièrement, qu'il mange ou non).

L'équipe pourra adapter la quantité d'aliment selon les besoins de l'enfant et pourra ensuite le resservir si son appétit est plus grand.

La sortie de table se fait toujours de manière individuelle pour que les enfants n'aient pas à s'attendre (leur âge ne leur permettant pas), le temps maximum du repas ne pouvant rarement excéder plus de 30 minutes. Les enfants peuvent, en autonomie, débarrasser leurs couverts, verre et assiette si possible pour ceux qui le souhaite mais aussi se nettoyer avec un gant de toilette à la fin du repas.

Des pique-niques seront proposés aux beaux jours ainsi que des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine des fleurs...).

### *2.2.2. Le temps du sommeil*

Le sommeil est nécessaire pour grandir mais aussi pour assimiler de nouvelles connaissances. Il permet de passer une bonne journée. L'équipe accompagne l'enfant dans ce moment de relâchement. Elle doit trouver des techniques pour que

celui-ci se laisse aller. Le lien de confiance est donc primordial et l'observation de l'enfant aide les professionnels à adapter leurs pratiques.

L'adulte va mettre un repère pour que l'enfant ait toujours la même place au sommeil. Il fera évoluer le couchage en fonction de l'âge de l'enfant. Il verbalisera ce temps, il accompagnera au sommeil individuellement si besoin.

Si l'enfant ne se lâche pas au sommeil, le professionnel l'accompagnera au moins pour un temps de repos ou le laissera jouer. Certains enfants s'endorment aussi en bougeant, nous nous devons de respecter ce besoin. Lorsque des difficultés émergent dans les familles au niveau du sommeil du soir, l'équipe peut proposer un réveil naturel à l'enfant pendant sa sieste (ex : ouvrir les portes du dortoir, laisser le groupe faire du bruit à côté) sans pour autant le réveiller physiquement.

Chaque enfant et chaque groupe d'enfant est différent, l'équipe adapte ses actions en fonction de ses observations.

### 2.2.3. Le temps des soins et de l'hygiène corporelle

Les soins au corps touchent à l'intimité de l'enfant, d'où l'importance pour les enfants de respecter leur corps et leur pudeur. C'est un temps qui se doit d'être en individuel et où la prise de temps est nécessaire (un adulte au change, un adulte dans la salle de vie car les autres enfants ont besoin de nous).

Le bien-être corporel pour l'enfant peut être parfois difficile, il ne faut pas hésiter à passer le relais.

A chaque âge, la notion d'autonomie peut intervenir. Le support du langage est donc primordial pour qu'il prenne conscience de son schéma corporel et des sensations que peut lui procurer le soin (parfois désagréables pour lui : lavage de nez, fesses irritées...).

Ce temps peut aussi devenir un temps ludique de partage avec l'adulte où on se retrouve. C'est aussi le temps de l'autonomie où nous pouvons proposer à l'enfant de se déshabiller ou de s'habiller seul (même à l'envers).

A partir d'un certain âge, le change debout peut être approprié : l'enfant enlève sa couche seul, s'essuie seul (même si nous l'aidons). Il se sentira grand et maître de ses actions sur son corps.

Lorsqu'un enfant refuse de changer sa couche ou d'aller sur les WC, la créativité des actions du professionnel ou parfois juste un petit moment d'attente (il finit son jeu par exemple) peut aider à résoudre. N'oublions pas que les enfants, en général, ne sont pas forcément dans la demande de changer leur couche. Sur ces temps de soins, les doudous ou les jouets ne sont pas interdits s'ils peuvent rassurer l'enfant.

Nous suivrons les indications des parents sur l'évolution à la propreté de l'enfant. Néanmoins, si l'enfant est dans le refus d'aller aux WC ou sur le pot, nous ne le forcerons pas.

Certains soins nécessitent la participation de l'infirmier de la crèche. Ses compétences permettent à l'équipe d'avoir un soutien et une écoute pour leurs questionnements et aussi des actes purement techniques qui soulagent les professionnels.

Dans l'ensemble des temps de soin, il paraît essentiel d'être créatif et d'amener du jeu dans des temps pas toujours simples pour l'enfant.

### 2.3. Le développement, le bien-être et l'éveil

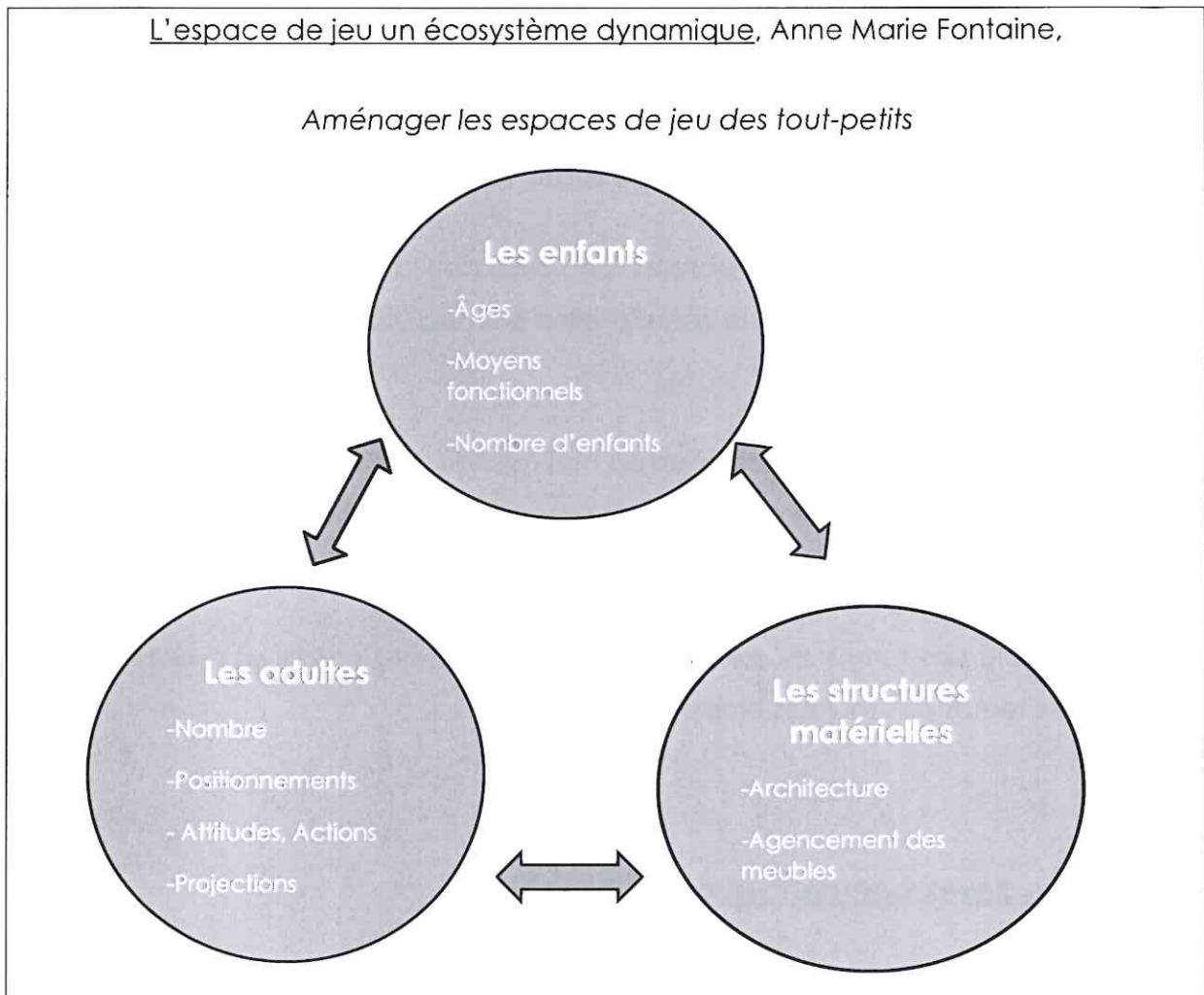
« C'est par le JEU que l'enfant développe son JE » - Donald Winnicott

A la crèche, par le jeu, l'équipe prépare le sensori-moteur, le langage de l'enfant pour qu'il puisse être un seul individu.

#### 2.3.1. L'approche par le jeu

Le jeu amène l'enfant à évoluer, encourage sa motricité, développe son imaginaire et ses sensations, ses capacités. Par le jeu, il favorise les grands apprentissages (langage, marche, motricité fine et rencontre avec ses pairs).

L'équipe met en place des espaces de jeux adaptés en fonction des âges, des objets divers et variés qui favorisent les découvertes et expérimentations. C'est une sorte d'« *écosystème dynamique* » comme le nomme Anne Marie FONTAINE. Ce sont les professionnels qui créent cet écosystème, ils en sont les « *jardiniers* ».



Des temps ritualisés permettent à l'enfant de ponctuer sa journée. Les jeux resteront beaux et de qualité, la place de l'adulte est essentielle pour l'attention donnée à l'enfant dans son jeu (regard, parole, observation, positionnement dans la salle). Le professionnel assis à hauteur d'enfant est un gage de sécurité et de création pour l'enfant (notion d'adulte PHARE de Anne Marie FONTAINE : « *Un phare est ce qui éclaire et sécurise une zone pour que les enfants puissent jouer, explorer.* »). Pour sécuriser l'enfant, il paraît essentiel de ritualiser la place des objets afin que l'enfant retrouve les jeux à la même place. L'adulte respectera aussi le détournement du jeu

par l'enfant pour développer sa créativité (ex : un puzzle pourra devenir un téléphone).

Dans l'accueil de l'enfant, le jeu libre est constant. Tout est jeu. Les ateliers doivent rester une proposition sans être imposés. Le professionnel peut installer un atelier et attendre que les enfants y viennent d'eux-mêmes (pas de coupure dans leurs jeux). Il est à l'écoute des besoins des enfants. Le temps de l'enfant est fluctuant selon l'individu et ses besoins sont à respecter. L'adulte prévient à l'avance de la fin de l'atelier. De même, chez le jeune enfant, la motricité libre est de mise pour que l'enfant apprenne par lui-même (le retournement, le quatre pattes). L'adulte pourra proposer des stimulations sans faire à sa place.

Au multi accueil, les possibilités sont nombreuses : parcours moteurs, transvasement d'objets naturels, de riz, de sable, de jeux d'eau (debout ou dans la piscine), peinture, cuisine...

Le plaisir est essentiel pour l'adulte et les enfants afin d'être un moment de partage. Ce n'est pas parce que l'enfant ne participe pas à la lecture qu'il n'écoute pas l'histoire.

### 2.3.2. *Les limites*

Les interdits majeurs sont de ne pas porter atteinte à l'autre et ni à soi-même. Le cadre est important en crèche pour l'enfant car il lui permet d'être contenu. Celui-ci va passer par nos gestes et nos paroles. La négation ne peut pas être comprise chez un enfant de moins de 3 ans. Il a besoin d'expérimenter ses propres limites pour comprendre son environnement. L'adulte doit donc rester un « adulte phare » qui ne transmet pas ses peurs (peur qu'il tombe, qu'il se fasse mal). Il convient de verbaliser dans le sens : « fais-moi voir comment tu descends » au lieu de « attention tu vas tomber ». L'aménagement de l'espace est réfléchi de manière sécurisante et innovante. L'enfant doit pouvoir l'explorer de manière créative. Exemple : si l'adulte ne veut pas que l'enfant monte sur la table, il peut proposer à l'enfant de passer dessous et n'aura pas besoin de dire non. Les moments de transitions sont souvent insécurisants pour l'enfant (changement de pièce, d'atelier, fin d'activité, départ des

parents). Il est important de les verbaliser afin d'éviter les frustrations et colères du jeune enfant. En effet, il peut vite se laisser déborder par ses émotions (agressivité, repli, refus). En cas de conflit, les émotions de l'agressé et de l'agresseur sont à prendre en compte. Verbaliser les émotions de l'enfant c'est lui offrir la possibilité de développer sa conscience et son vocabulaire émotionnel.

Lorsqu'un enfant est dans une phase d'opposition ou dans un temps où la collectivité lui pèse, l'équipe peut proposer de le responsabiliser pour lui donner de l'importance et de l'individualité.

### 2.3.3. *Le contact avec la nature*

Grâce à la situation géographique de la structure, l'équipe accompagne le plus possible les enfants à l'extérieur intra-muros et extra-muros.

Le but est de développer les sens à travers les différents éléments (terre, eau, neige, soleil, vent...). Cela permet aussi aux enfants de découvrir différentes formes de vies (insectes, arbres ...). Ils développent également leur créativité et imagination au contact des objets de la nature. L'accès à l'extérieur permet d'autres capacités motrices (pente, glace, dur/mou...). L'intérêt de s'aérer et de se vivifier semble indispensable pour des jeunes enfants. Pour cela l'équipe demande aux parents de ramener des tenues adaptées pour tous les temps. Les enfants manipulent tous les objets naturels variés (neige, terre...) et les objets de la crèche peuvent sortir dehors (peinture, jeux...).

L'équipe met aussi en place un jardin pour que les enfants puissent participer et voir le monde végétal pousser.

Nous allons beaucoup à l'extérieur mais l'extérieur rentre aussi (fenêtre ouverte, bacs à neige à l'intérieur).

Afin d'ouvrir les enfants à l'extérieur, des sorties sont organisées en télécabines, en poussettes, à pied : pique-nique l'été à Huez, parc de jeux municipaux, city stade, piste de luge, jeux dans les prairies.

C'est pourquoi l'équipe insiste auprès des familles afin d'avoir des vêtements adaptés et pratiques en fonction des saisons.

#### *2.3.4. L'approche de la culture et de l'art*

L'enfant est en pleine capacité de découverte du monde. La crèche est un lieu d'accès à la culture, cela permet à l'enfant de découvrir le beau, de prendre du plaisir, de s'émerveiller et de s'évader.

Les partenariats divers (bibliothèque, intervenants extérieurs en musique, en art, spectacles, etc.) peuvent être mis en projet avec l'équipe. Par ailleurs, l'équipe, grâce aux différents supports de jeux, peuvent montrer des livres d'art, écouter des musiques en tous genres, utiliser un panel d'outil pour créer (voiture dans la peinture, street art, papier maché) et amener la sensorialité. L'équipe s'est positionnée sur un thème à l'année qui fédère les ateliers et les jeux au sein de la structure. Il permet à l'équipe de faire du lien et d'être en créativité.

Suivant les envies et les idées, les professionnels créent des objets de décoration, des ateliers innovants toujours en lien avec les besoins de l'enfant.

#### *2.3.5. L'égalité garçon/fille*

Comme dit au départ, l'équipe accueille toutes les familles dans le respect de leur individualité et genre. La composition des familles évolue et l'équipe s'y adapte en accueillant avec bienveillance toutes les différences. De la même manière, les jeux non-genrés sont accessibles à tous sans jugement quel qu'il soit. Si l'enfant le demande, l'adulte peut l'inscrire dans son identité corporelle (dire qu'il est fille ou garçon), mais avant 6 ans les enfants peuvent être non genrés.

Il est de notre devoir de rassurer les parents sur la normalité du jeu non genré de leur enfant (ex : un garçon qui s'occupe d'un poupon tout comme une fille qui joue aux voitures).

Entre professionnels, l'égalité homme/femme se doit d'être respectée. Ce n'est pas le genre qui fait la compétence.

Par tout le travail d'éveil que proposera le professionnel à l'enfant, en le laissant libre, en explorant, en l'écoutant, en l'observant, l'enfant pourra se développer de manière sereine.

#### 2.4. Accueil des enfants de vacanciers

Les enfants vacanciers sont accueillis généralement pour une semaine l'hiver ou l'été.

Ils ne connaissent ni la crèche, ni les professionnels, ni l'environnement géographique parfois très différent de chez eux (neige, froid ...), tout comme la langue puisque nous accueillons aussi des enfants étrangers.

Leur accueil est alors particulier. Ils ont parfois fait un long trajet la veille, peuvent être confrontés à un décalage horaire, changent de logement, doivent s'acclimater à la montagne, ce qui provoque beaucoup de stimulations et parfois de la fatigue.

Ils se sont inscrits à l'avance auprès de la direction qui a pu prévenir sur les besoins des enfants lors de leur présence en crèche : avoir pu prévenir l'enfant qu'il va arriver dans une nouvelle crèche, venir avec son doudou qui est pour lui essentiel lors de la séparation.

Les enfants sont accueillis le premier jour dans la salle qui leur est réservée. Cette salle sera leur salle de référence. Chaque enfant aura un casier attitré prévu à l'avance par l'équipe afin de se sentir accueilli. Les professionnels effectueront une familiarisation d'environ 30 minutes avec les parents afin d'échanger sur les besoins de l'enfant, ses habitudes, ses préférences. La direction prévoira ce temps lors de l'inscription pour pouvoir avoir des accueils échelonnés. Cela permettra à l'enfant de se mettre à jouer en présence de son/ses parent(s). Nous demanderons aux parents de bien dire au revoir à leur enfant même s'il pleure afin de ne pas partir par surprise.

Nous proposerons le premier jour seulement un accueil en demi-journée.

Si le premier accueil est difficile pour l'enfant, nous nous permettrons de rappeler les parents afin d'écourter le temps de jeu pour que l'enfant puisse comprendre que son parent va revenir et que les jours suivants se passent mieux.

De même que pour les enfants accueillis toute l'année, les enfants de vacanciers seront accueillis dans la bienveillance, le respect, la singularité et sans jugement. L'équipe fera en sorte que l'enfant, lui aussi, puisse passer de bonnes vacances.

Les journées seront ritualisées afin que l'enfant puisse avoir des repères qui le rassurent. Dans la mesure du possible, les enfants seront accueillis par les mêmes professionnels sur le temps de leur séjour.

L'équipe accompagnera l'enfant de la même manière que les enfants accueillis à l'année, autrement dit elle respectera son rythme, ses besoins et prendra en compte qu'ils peuvent être perturbés suivant le rythme des vacances.

Au fur et à mesure que l'enfant est serein, il pourra lui être proposé de sortir de la salle pour d'autres activités notamment à l'extérieur et profiter du cadre montagnard (neige, luge...).

L'objet transitionnel et la tétine seront à disposition toute la journée y compris pendant les repas et à l'extérieur pour ces enfants vacanciers.

## 2.5. L'accueil d'enfant de parent professionnel de la crèche

Nous accueillons les enfants de professionnels au même titre que les autres familles afin que tous puissent passer une bonne journée. Pour cela, l'équipe va veiller à accueillir le professionnel en tant que parent le matin et le soir. La direction décidera suivant le bien-être de l'enfant et du parent professionnel de la place de l'enfant dans la section de référence de son parent ou non.

Un point entre la direction, les parents et un référent de section pourra être effectué régulièrement si des difficultés sont observées.

L'enfant peut vivre des micro séparations tout le long de sa journée. L'équipe lui laisse le droit de pouvoir retourner voir son parent lorsqu'il le demande et si c'est possible. Le parent professionnel essaiera dans la mesure du possible de ne pas être trop visible quand les séparations sont compliquées pour l'enfant. Dans certaines situations, les professionnels se permettront de changer de section (ex : lors des repas).

Les professionnels respecteront les mêmes règles liées au règlement de fonctionnement.

Les transmissions restent égales aux autres familles et l'équipe restera à l'écoute de son/sa collègue en tant que famille.

## **CONCLUSION PARTIE 2**

L'accueil est la partie fondamentale de notre travail. Il doit être équitable pour toutes les familles, sans jugement et dans le respect de chacun.

Le respect de la confidentialité est essentiel pour créer ce lien de confiance réciproque entre parent et professionnel qui permettra à l'enfant de s'épanouir au sein du collectif.

L'équipe verbalisera tout au long de la journée ce que l'enfant voit, ce que qu'il ne peut pas exprimer, ce qu'on lui fait et lui laissera le temps de parler. Tout moment du quotidien sera propice à favoriser son langage (une image, un livre...). La façon de s'exprimer de l'adulte sera essentielle face à l'enfant en devenir.

Les temps de regroupements entre les différents âges favoriseront aussi l'apprentissage du langage ainsi que les différents partenariats culturels et artistiques.

Le collectif s'inscrira par ailleurs dans son environnement extérieur et social que nous verrons à la suite.

### 3. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 3.1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Au sein de la structure, les enfants qui sont accueillis à l'année vivent à l'Alpe d'Huez ou dans la vallée. La plupart des parents travaillent de manière saisonnière ou permanente sur l'Alpe 'Huez. De plus, les enfants du monde entier sont accueillis en vacances au multi-accueil lors des saisons d'été et d'hiver. La crèche est une zone rurale et montagnarde, accessible par voie de circulation. C'est une station touristique qui accueille de nombreuses nationalités différentes.

Le multi accueil les Intrépides ouvre les enfants vers le monde extérieur. Il propose différentes activités et ateliers éveillant leur curiosité et leur approche artistique. Pour cela un partenariat avec différentes structures de la commune est mis en place :

- Communauté de communes de l'Oisans (fête petite enfance, formation multiservices)
- Palais des sports (piscine, salles)
- Bibliothèque
- Caserne des pompiers
- Ecole

Des prochains partenariats peuvent voir le jour suivant les envies de l'équipe et les besoins des enfants (spectacles, intervenants musique ou fermes, sorties extérieures diverses).

#### 3.2. Les modalités de participations des familles à la vie de l'établissement

Les professionnels proposent un accueil bienveillant permettant aux familles de se sentir à l'aise et en confiance pour s'ouvrir à la collectivité.

A l'automne, les nouvelles familles et actuelles pourront participer à une réunion de rentrée avec l'équipe pour prendre connaissance des projets et de l'organisation, mais aussi pour questionner nos pratiques.

Dans la structure, les casiers sont nominatifs par enfant et personnalisés avec le prénom ou la photo.

Le temps de la familiarisation de l'enfant est le premier contact avec la structure. L'équipe remplira avec le parent la feuille de rythme. L'enfant aura une ou deux personnes de référence et son cahier de transmission personnel qui le suivra toute l'année. Nous permettrons à l'enfant de partager un jouet de la maison si cela ne génère pas trop de conflit.

Nous proposerons aux familles de venir jouer avec leur enfant sur un petit temps à la crèche afin de leur permettre de comprendre le collectif et de prendre plaisir en individuel avec leur enfant. D'autres temps conviviaux seront initiés au sein de la crèche :

- Quinzaine de la parentalité
- Questionnaire sur leurs attentes
- Café des parents
- Temps festifs printemps/automne
- Accompagnement des parents sur des sorties
- Recherche talent (parent musicien...)
- Boîte à idées : idées des parents qui veulent partager leurs idées
- Autres initiatives de l'équipe : soirées débat sur thème...

### 3.3. La co-éducation

La co-éducation représente, pour l'équipe, une alliance entre les parents et les professionnels au service du bien-être de l'enfant. Lorsque la pédagogie des familles diffère du projet éducatif de la structure, l'équipe cherche à instaurer un dialogue constructif. Ce dialogue peut conduire à la mise en place d'aménagements raisonnables, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Dans cette collaboration à trois (parents, professionnels et enfant), c'est le bien être de ce dernier qui demeure la priorité.

### 3.4. Les actions de soutien à la parentalité

Le parent est le premier éducateur de son enfant, l'équipe se doit d'être le plus possible à son écoute et bienveillante pour lui permettre de trouver sa place dans la crèche et être en confiance. *"Mais si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde."* – Antoine de Saint Exupéry.

L'équipe peut épauler les parents si besoin, certains ne le demandent pas et n'en n'ont pas besoin.

Nos moyens sont l'écoute, reformuler et requestionner le parent qui a souvent la réponse. Il convient de rassurer le parent sur l'évolution de son enfant, ainsi que de déculpabiliser le parent sur le choix de le faire garder. Le multi-accueil est aussi un lieu de socialisation que le parent peut utiliser pour prendre du temps pour lui et pas seulement pour le travail. La particularité de notre secteur géographique est que les familles sont éloignées de leur entourage familial. L'équipe prend donc en compte la solitude de certaines familles par leur écoute active. Afin de créer du lien avec le parent, l'équipe propose des temps particuliers : réunion de rentrée, réunion sur thème, café des parents, info affichage sur thème de la petite enfance, moments festifs et conviviaux. Les temps anodins où les professionnels croisent les parents, discutent de leur enfant, de leur place de parent, sont aussi importants dans la confiance partagée. Ils montrent notre connaissance de leur enfant.

### 3.5. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours social et professionnel

Lors de l'accueil d'une famille précaire ou en situation d'urgence, l'équipe des Intrépides doit s'adapter à l'urgence de la situation. Elle sera réactive aux besoins des parents. Elle sera accueillie comme toutes les autres familles dans le respect et la confidentialité.

La familiarisation se fera au plus vite au même titre que l'accueil des vacanciers.

Si besoin, une réunion sera mise en place avec les partenaires sociaux et nous resterons vigilants à l'évolution de la famille dans la structure.

### 3.6. La démarche en faveur du développement durable

L'équipe commence une démarche dans le développement durable afin d'apprendre à être éco-responsable dès le plus jeune âge, grandir dans un bel environnement et ainsi respecter la nature.

Nous mettons donc à disposition de la vaisselle en inox (restauration collective de l'Alpe d'Huez et service à la crèche).

La cuisine centrale élabore les repas à l'Alpe d'Huez, avec des produits au maximum frais, locaux et en partie biologique.

Pour sensibiliser les enfants, les poubelles jaunes de tri des emballages sont mises à disposition au sein des sections.

Lors de nos futurs achats, de plus en plus d'objets en bois et confectionnés avec du matériel de récupération (vieux magasins, boîtes à œufs, contenants de la maison...) seront acquis.

## CONCLUSION

L'équipe des Intrépides conçoit la structure comme un écosystème dynamique où l'environnement, l'aménagement, les objets, les pratiques dans lequel les acteurs (familles, enfants, professionnels) cohabitent.

Les valeurs professionnelles font le lieu de cet écosystème. Les professionnels ne sont que « les jardiniers » de cet écosystème. Ils sèment des graines pour que l'enfant se développe à son rythme dans un climat de bienveillance.

L'équipe s'est investie durant une longue année à la réflexion de ce projet qui peut être amené à évoluer. Il sera requestionné tous les ans afin d'évoluer au rythme des projets, des idées, de la créativité des familles ou de l'équipe.

Huez, le 23.02.2026

Le Maire, Jean-Yves NOYREY